

Le PrésidentCollectif Horizon Lycée
Collectif de Parents
Horizon.lycee.genas@gmail.com

Nos réf : CAB 18 I40660 L60545

Le Conseil régional, le 18 avril 2018

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris note de la pétition que vous avez initiée, et des interrogations que vous formulez au sujet de l'implantation d'un nouveau lycée dans l'est lyonnais. Je tenais à vous préciser les conditions qui ont présidé à cette prise de décision et des critères qui nous ont permis d'opérer, avec la plus grande des vigilances, ce choix pour notre territoire.

Tout d'abord, je veux vous indiquer que je partage votre analyse quant à la nécessité de la construction d'un nouveau lycée dans l'est lyonnais. Celle-ci est devenue un impératif pour désengorger les lycées Chaplin de Décines, Sartre de Bron ou encore Doisneau de Vaulx-en-Velin, aujourd'hui proches de l'asphyxie. Les conditions d'études de nombre de nos lycéens ne sont pas acceptables, les flux démographiques de l'est lyonnais n'ayant pas été, par le passé, anticipés.

Cette réalité alarmante, partagée dans d'autres territoires, a conduit la Région à engager, sur l'ensemble du territoire régional, un effort sans précédent en faveur des lycées à travers un « Plan Marshall » d'un montant total de 1,5 milliard d'€ d'investissements sur la durée du mandat.

Au sein de ce plan, 500 M€ sont plus spécifiquement affectés afin d'anticiper et accompagner ces flux démographiques en engageant des extensions de capacité de lycées existants et en créant au moins cinq établissements supplémentaires. Dans ce cadre, j'ai souhaité annoncer la construction d'un nouveau lycée sur la commune de Meyzieu pour 47 millions d'euros, dont les travaux débuteront dès 2020.

Les études qui ont présidé à cette prise de décision sont éclairantes sur la situation de ce territoire : l'est lyonnais accueillera 3 500 lycéens supplémentaires d'ici 10 ans, dont 1 600 estimés dans l'enseignement public, justifiant la construction rapide d'un nouvel établissement. Dans ce cadre, plusieurs communes se sont portées candidates pour l'accueillir.

Après examen des études approfondies conduites par les services de la Région, le choix s'est porté sur la commune de Meyzieu. Cela, pour au moins trois raisons qui m'ont semblé essentielles : une démographie extrêmement dynamique, la qualité de la desserte par les transports en commun et une offre d'équipements sportifs et culturels particulièrement dense.

La commune de Meyzieu compte effectivement 32 000 habitants et connaît une forte croissance démographique, avec 3 200 habitants supplémentaires entre 2007 et 2014. Elle compte 1 476 lycéens scolarisés sur les communes environnantes, contre 620 à Genas par exemple. Les lycéens des communes alentours, et notamment ceux de la CCEL, sont naturellement destinés à être accueillis dans cet établissement.

Le nouveau lycée sera situé à proximité immédiate d'un arrêt de tramway, du Rhônexpress et desservi par une véloroute. Il sera surtout relié à la Communauté de Communes de l'Est lyonnais par la RD147. Par ailleurs, je souhaitais personnellement vous informer que le président de la CCEL s'est engagé à conduire toutes les études pour mettre en œuvre de nouvelles lignes de nature à desservir au mieux le nouvel établissement. Ce qui réduira de manière significative les temps de parcours de nos élèves. Ce point était essentiel à mes yeux et est indissociable de ce projet. Les communes devront être desservies pour minimiser le temps de ces trajets.

Par ailleurs, le site de Meyzieu offre aujourd'hui des atouts déterminants sur le plan des infrastructures. Il sera situé à quelques mètres d'un complexe sportif utilisable par les futurs lycéens et d'équipements sportifs de haut niveau : le centre de formation de l'OL (deuxième d'Europe) et le centre nautique.

Enfin, le nouvel établissement sera exemplaire dans sa construction mais également dans l'offre pédagogique qui sera offerte aux lycéens. C'est un lycée 2.0 qui verra ainsi le jour pour préparer au mieux nos enfants aux grands enjeux numériques de demain. Cet établissement devra offrir le meilleur à nos élèves.

Le choix de la Région a été d'engager une construction rapide et une livraison du lycée dans les 5 ans, afin de répondre à une situation d'urgence. La réflexion se poursuit cependant en lien avec l'Education nationale et le Département du Rhône pour continuer d'anticiper au mieux les évolutions démographiques de la décennie à venir autour de l'est lyonnais et du nord Isère, zone pour laquelle des propositions seront faites.

En tant que parents d'élèves, je mesure la nature et la force de vos attentes : de meilleures conditions d'études pour vos enfants, des temps de transport qui ne deviennent pas une charge insurmontable et qui sont compatibles avec le rythme de nos lycéens. Je veux auprès de vous m'engager à respecter ces impératifs de bon sens.

Notre responsabilité dans l'avenir des lycéens de notre territoire impose toute notre détermination à leur offrir le meilleur environnement qui soit et un cadre éducatif le mieux adapté possible. Soyez certains de ma résolution à opérer les choix les plus pertinents pour offrir à nos jeunes les meilleures conditions d'étude et faire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes le partenaire attentif de leur avenir. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour nous y aider.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Laurent WAUQUIEZ

